

Bilan de mise en œuvre du  
Système de suivi des ouvrages  
municipaux d'assainissement des  
eaux usées (SOMAEU)  
18 novembre 2018

Daniel Drolet, ing.

Chargé de projet affaires pour le MELCC

**Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques**

Québec 

# Plan de la présentation

- Bilan des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAEU) inscrits dans le système SOMAEU
- Fonctionnalités du système SOMAEU
- Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU
- Période de questions

# Bilan des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAEU)

- 904 OMAEU
- 827 stations d'épuration
- 4 627 ouvrages de surverse
  - Enregistreurs électroniques de débordements : 3 347
  - Compteurs d'événements : 177
  - Repères visuels : 1 103

# Fonctionnalités du système SOMAEU

- Inscription des OMAEU :
  - Inscription des ouvrages d'assainissement et définition des obligations (**déployé avant 2017**)
  - Vérification par les exploitants municipaux et les directions régionales (**prévu en 2019**)

# Fonctionnalités du système SOMAEU

- Transmission des données par l'exploitant municipal :
  - Rapport mensuel (déployé en 2017)
  - Avis au ministre (déployé en 2017)
  - Rapports opérationnels (déployés en 2017)
  - Rapport annuel (déployé en 2018)
  - Opérateurs d'une station (déployé en 2018)

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Détection et justification des non-conformités
  - Normes et exigences en lien avec le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU, Q-2, r.34.1)
    - Type d'assujettissement : « Règlementaire »
    - État : « Sanctionnable »

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Catégories de non-conformités sanctionnables

104 - Respect de la concentration

106 - Respect du pH

107 - Respect des normes de toxicité aiguë

110 - Exigence de suivi

150 - Exigence de suivi de la reprise d'un essai biologique

160 - Exigence d'intervalle d'échantillonnage d'un essai biologique

170 - Exigence d'application de la méthode d'analyse d'un essai biologique

190 - Exigence de suivi d'une vidange des eaux usées

200 - Norme de débordement

210 - Exigence de visite

220 - Norme de dérivation

300 - Débordement non déclaré

310 - Dérivation non déclarée

320 - Avis au ministre non déclaré

330 - Avis au ministre transmis hors délai suite à la constatation du débordement ou de la dérivation

331 - Avis au ministre transmis hors délai suite à l'avis verbal

335 - Avis au ministre pour travaux planifiés transmis en deçà du délai prescrit

340 - Rapport mensuel transmis hors délai

350 - Rapport annuel transmis hors délai

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Validation des données du rapport mensuel

## Valider les données mensuelles

**Secteur d'exploitation :**  
OMAEU Francis Bertrand (BA-3, Saint-Gabriel)

**Année :** 2017      **Mois :** Mars      **Statut d'effectivité :** Brouillon      **État d'avancement :** À valider

---

### Liste des messages d'erreur

Type	Description
Avertissement	Pour le 14 Mars, la valeur du résultat du paramètre d'analyse MES devrait être plus petite ou égale à la limite supérieure fixée à 50.
Avertissement	Pour le 10 Mars, il n'y a pas de code de précipitation d'inscrit aux données météorologiques à la station d'épuration, alors que le contexte de dérivation de l'équipement de traitement N°3 - DESS indique Pluie ou Fonte des neiges.
Avertissement	Pour le 16 Mars, il n'y a pas de code de précipitation d'inscrit aux données météorologiques à la station d'épuration, alors que le contexte de dérivation de l'équipement de traitement N°3 - DESS indique Pluie ou Fonte des neiges.

[Retour](#) [Confirmer la validation](#)



# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Confirmation de la validation des données du rapport mensuel

**Valider les données mensuelles**

**Secteur d'exploitation :**  
OMAEU Francis Bertrand (BA-3, Saint-Gabriel)

<b>Année :</b> 2017	<b>Mois :</b> Mars	<b>Statut d'effectivité :</b> Brouillon	<b>État d'avancement :</b> Validé
------------------------	-----------------------	--	--------------------------------------

---

**Résultat de la détection des non-conformités**

**Nombre de non-conformité détectées :**  
20

[Justifier les non-conformités détectées](#)

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Détection et justification des non-conformités à la validation des données du rapport mensuel

Sommaire des non-conformités détectées Résultats trouvés : 4

N°	Composante de l'OMAEU	Catégorie	Élément	Intervalle visé	Article de loi / règlement	État	Statut	Justifiée
▶ <a href="#">10345979</a>	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	MES	2017-01-01 - 2017-03-31	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non
▶ <a href="#">10345978</a>	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	DBO5C	2017-01-01 - 2017-03-31	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non
▶ <a href="#">10341248</a>	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	MES	2017-07-01 - 2017-09-30	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non
▶ <a href="#">10341247</a>	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	DBO5C	2017-07-01 - 2017-09-30	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non

Navigation: [M] [◀] [1] [▶] [M] Nombre de lignes : 15

Page 1 de 1, éléments 1 à 4 de 4.

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Détection et justification des non-conformités à la validation des données du rapport mensuel

Sommaire des non-conformités détectées						Résultats trouvés : 4		
N°	Composante de l'OMAEU	Catégorie	Élément	Intervalle visé	Article de loi / règlement	État	Statut	Justifiée
10345979	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	MES	2017-01-01 - 2017-03-31	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non
<b>Paramètre d'analyse :</b> Matières en suspension <b>Concentration hors norme (mg/L) :</b> 347 <b>Description de la non-conformité :</b> Non-respect de la concentration maximale trimestrielle fixée à 25 mg/L pour le paramètre d'analyse « Matières en suspension » à l'effluent final pour la période du 2017-01-01 au 2017-03-31.					<b>Date de détection de la non-conformité :</b> 2018-09-26			
10345978	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	DBOSC	2017-01-01 - 2017-03-31	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non
10341248	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	MES	2017-07-01 - 2017-09-30	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non
10341247	Point d'échantillonnage et de mesure - Effluent final - 2 - Aval station	Norme de rejet de type E4	DBOSC	2017-07-01 - 2017-09-30	6 al. 1 (ROMAEU)	Sanctionnable	Officiel	Non

Nombre de lignes : 15

Page 1 de 1, éléments 1 à 4 de 4.



# Justifier une non-conformité détectée

## Détails de la non-conformité

Point d'échantillonnage et de mesure :  
Effluent final - 2 - Aval station

Numéro :  
10345979

Catégorie :  
104 - Respect de la concentration

Date de détection :  
2018-09-26

Loi / règlement :  
r. 34.1

Article de loi / règlement :  
6 al. 1 (ROMAEU)

Document ciblé par la non-conformité :  
Rapport mensuel

Statut de la non-conformité :  
Officiel

Intervalle visé :  
2017-01-01 au 2017-03-31

Description :  
Non-respect de la concentration maximale trimestrielle fixée à 25 mg/L pour le paramètre d'analyse « Matières en suspension » à l'effluent final pour la période du 2017-01-01 au 2017-03-31.

## Détails de la norme de rejet

Paramètre d'analyse :  
Matières en suspension

Nom abrégé du paramètre d'analyse :  
MES

Type d'assujettissement :  
Réglementaire

État de la norme de rejet :  
Sanctionnable

Date de début d'effectivité :  
2017-01-01

Date de fin d'effectivité :  
--

Période de suivi :  
1er janvier au 31 décembre

Périodicité pour le calcul de la moyenne :  
Trimestrielle

Fonction de calcul :  
Moyenne arithmétique

Méthode de vérification :  
E4

Norme

Concentration (mg/L) :  
25

Charge (kg/d) :  
--

Rendement (%) :  
--

Rendement moyen (%) :  
--

Résultats calculés

Concentration (mg/L) :  
347\*

Charge (kg/d) :  
549,389

Rendement (%) :  
0

**Légende :** Un astérisque (\*) à côté d'un résultat calculé indique que celui-ci ne respecte pas la norme fixée.

## Justification de la non-conformité

Justification :

Retour

Enregistrer

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Transmission des données du rapport mensuel et officialisation des non-conformités

Officialiser et transmettre les données mensuelles

Secteur d'exploitation :

Année : 2018      Mois : Janvier      Statut d'effectivité : Brouillon      État d'avancement : Validé

---

Liste des messages d'erreur

Type	Description
Avertissement	Pour le 2 Janvier, le contexte de débordement à l'ouvrage de surverse N°2 - TP 2 (EED Q) indique temps sec, alors que le code de précipitation des données météorologiques à la station pour le 2 Janvier ou le 1 Janvier indique Pluie ou Fonte.

Je confirme que les avertissements non corrigés n'entraînent pas d'inexactitude dans les informations fournies pour la période en cours.

Je confirme que 56 cas de non-conformités détectées n'ont pas été justifiés pour la période en cours.

Je certifie que les informations fournies sont complètes et véridiques.

[Retour](#) [Confirmer l'officialisation](#)

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Production des attestations d'assainissement à partir des données inscrites dans le système SOMAEU
  - Description des ouvrages municipaux
  - Localisation des points de rejet dans l'environnement
    - émissaire de la station d'épuration et exutoires des ouvrages de surverse
  - Normes de rejet et débordement
    - supplémentaires non-sanctionnables
  - Conditions de suivi et d'exploitation
  - Études
    - Caractérisation initiale de l'effluent final de la station d'épuration
  - Programmes correcteurs
    - Mise à jour du cahier de la description des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées

# Nouvelles fonctionnalités du système SOMAEU

- Production des attestations d'assainissement par une équipe dédiée de la Direction des eaux usées, à l'aide du système SOMAEU
- Délivrance des attestations d'assainissement par les directions régionales concernées (projet et version finale)
- Présentation des observations de l'exploitant municipal à la direction régionale, avant la délivrance de l'attestation d'assainissement en version finale

# Questions



*Environnement  
et Lutte contre  
les changements  
climatiques*

Québec 